



Association du Lac William inc.

PROCÈS-VERBAL

**Du 11 septembre 2019 à 19 h
à la salle municipale, Saint-Ferdinand, Qc**

Présences : Nicolas Argeris Eric Carrier Carole Comtois
 Alain Côté Jean Gagné Gaétane Quirion
 Michel Vachon

Absences : Yvan Aubre Pierre Lafrance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 11 septembre 2019

Proposé par Eric Carrier et appuyé par Jean Gagné.

Accepté à l'unanimité

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 10 juillet 2019

Proposé par Nicolas Argeris et appuyé par Alain Côté.

Accepté à l'unanimité

3. Affaires financières

a. Comptes à payer

- i. Casier postal : 194,31 \$
- ii. Cotisation annuelle ARRLJ : 25 \$
- iii. Suzane Chouinard : 330 \$
- iv. Registre des entreprises : 35 \$
- v. Payes étudiant Cédric Allard : 3503,03 \$

4. Points d'information

- a. Correspondance : aucune
- b. Journée de l'eau : 7 nov. prochain à Victoriaville, Place 4213. Mise à niveau des changements climatiques, etc. Ceux qui seraient intéressés, Carole va envoyer le lien. Elle compte y aller et nous fera un suivi.
- c. Souper bénéfice Sauvons la Bécancour du 28 sept. : six parmi nous irons.

5. Points de discussion

- a. Suivi de la rencontre avec Kathleen Parent : Carole et Eric l'ont rencontrée au Camping le 27 août dernier. Accueillante mais sur la défensive. Devons trouver moyen de la sensibiliser par un système, ex. : vignettes pour contrôler les bateaux. Elle reconnaît qu'il y a beaucoup de bateaux sur le lac et a surtout des saisonniers. Elle dit favoriser les kayaks, etc. Elle souligne, devant notre question, qu'elle n'a pas avantage à laisser entrer des bateaux sur le lac par le camping, sans location car ses campeurs n'apprécieraient pas le va et vient.

- b. Projet étudiant : Cédrik Allard nous a fait parvenir un excellent rapport et ses statistiques disent que 82 % des gens sollicités, se sont dits préoccupés par la qualité de l'eau. Son travail a été apprécié. Serait disponible à former la prochaine équipe l'an prochain. Il faut s'y préparer... En 2020, on aimerait une patrouille bleue sur le lac en plus de la patrouille nautique.
- c. Prochaines élections municipales et vote des non-résidents non permanents : Michel favorise une approche envers la municipalité car 25 % des taxes proviennent des riverains. On doit soutenir ce vote autant pour les résidents que les non-résidents en les sensibilisant à voter par la poste. Pour ce faire, il faut que le conseil demande au Min. des affaires municipales, par résolution, qu'ils aient le droit de voter par la poste en 2021. Michel va s'inspirer de ce que la municipalité d'Adstock ont fait et en parler au conseil par la suite.
- d. Suivi rencontre du 12 septembre avec la ville de Thetford Mines: Y assisteront, les maires de T.-Mines, Irlande et St-Fer, les présidents des 4 associations des lacs, les resp. des Travaux publics, de l'Environnement et le D.G. de T.-Mines. On demande qu'un compte-rendu soit rédigé et approuvé par T.-Mines. Une conférence de presse devrait suivre cette réunion.
- e. Partage des tâches l'été prochain pour l'engagement de l'étudiant chez Grobec et à l'ALW : Ils travailleront sur différents projets que nous déterminerons dans les prochains mois.

Michel a lu le sondage de GROBEC qui se rendra au Ministère et les questions # 1, 2, 3, 4 et 10 sont importantes car elles sont reliées à la qualité de l'eau.

Il s'offre **de rédiger** un article à chaque mois dans le Ferdinois. L'éducation doit être notre priorité envers la population. Tout passe par elle.

Comme on a eu seulement 200 \$ des Éoliennes, il suggère qu'en novembre on envoie une lettre plus explicite concernant notre prochaine demande. Par ailleurs, on se questionne sur : **Vérifier** l'étude de GROBEC sur les incidences des éoliennes. Les bassins de rétention sont-ils conformes? Les promesses et engagements envers la municipalité sont-ils tenus? Qui est responsable du dossier des Éoliennes?

Carole nous informe que : les bouées ne sont pas achetées car pas arrivées à la cie. Carole a le collant réfléchissant qu'on pourra installer sur les bouées quand elles seront remises pour l'hiver. Le lettrage sur le bateau n'a pas été fait. Elle mentionne aussi qu'une rencontre aura lieu à l'automne avec les minières et le Ministère de l'environnement pour l'obligation de revitaliser les haldes minières dans le cadre de la *Table de concertation de la Haute Bécancour*.

Plusieurs municipalités ont complété leur projet de vignettes et station de lavage des bateaux, comment ils s'y sont pris? Michel suggère de faire des recherches (Gaétane mentionne Entrelacs dans Lanaudière qui l'a complété en 5 ans).

On mentionne que la municipalité pourrait offrir des services afin de faire passer le contrôle des vignettes. On devrait demander à Transports Canada l'autorisation des transports sur le lac. À partir de la carte de la MRC, Carole a compté 407 terrains riverains à St-Fer.

6. Points de décision

- a. Comité de gestion du 9 septembre dernier : voir Annexe A.

Q.- Serait-il pertinent d'avoir un resp. des sports nautiques sur le comité de gestion? Non, car ça ne serait pas juste pour les autres commerces reliés au lac.

7. **Varia** : aucun point ajouté.
8. **Date et lieu de la prochaine assemblée** : 9 octobre 2019
9. **Levée de l'assemblée** : 21 h 50.

Carole Comtois,
Présidente

Gaétane Quirion,
Secrétaire-trésorière

ANNEXE A

Compte-rendu du Comité de gestion du 9 sept. 2019

Présences : Yvan Aubre, Sylvie Gingras, Carole Comtois, Alain Côté (invité)
Absences motivées : Suzanne Aubre, Pierre Lafrance

A) Suivi de la pancarte de la marina

Les dernières modifications à apporter à la pancarte sont discutées. L'ensemble des participants s'entendent pour que ce soient les dernières modifications. Michaël transmettra les informations à la graphiste.

B) Suivi de l'analyse de l'eau

Le suivi de l'analyse de l'eau sera fait à l'automne. Les données n'ont pas été toutes transmises au laboratoire.

C) Plan d'action du comité

Les points suivants sont abordés et devront être intégrés au plan d'action :

- Faire une rencontre avec GROBEC et évaluer la possibilité de faire une étude plus détaillée des EEE dans le Lac. Une soumission avait déjà été faite par GROBEC en novembre 2018. Cette étude permettrait de valider davantage la pertinence d'une station de lavage. À valider avec la direction de mettre au budget les fonds pour ces études. La possibilité d'adopter un système de permis d'accès au lac sans avoir une station de lavage doit également être étudiée.
- Identifier des zones sensibles du Lac (zones de fraie, herbiers, zone pour les oiseaux, etc.) et créer un visuel et des pancartes informatives à mettre en bordure ou sur le lac.
- Avoir une brigade bleu chargée de sensibiliser les utilisateurs et les riverains. Collaboration entre l'association et la municipalité.
- Continuer d'évaluer la qualité de l'eau du lac. Continuer de suivre l'évolution des coliformes fécaux. Évaluer la possibilité avec GROBEC d'analyser la qualité de l'eau des tributaires du lac. Faire une évaluation de la qualité de l'eau en hiver pour comparer la situation avec l'été. À valider avec la direction de mettre au budget les fonds pour ces études.
- Donner des informations sur le lac dans le Ferdinois et Facebook.

- Continuer le travail sur les bandes riveraines. Développer du matériel pour les riverains (fiche). Commencer l'envoi d'avis plus officiel aux riverains ayant de mauvaises bandes riveraines. Aller avec des constats lorsque refus de changement.

D) Autres

a. Suivi des données de la patrouille et barrière à remettre
Remis à l'automne.

b. Calendrier des rencontres à faire

Prochaines rencontres :

- Lundi 28 octobre 2019 à 15 h
- Lundi 25 novembre 2019 à 15 h
- Lundi 27 janvier 2019 à 15 h
- Lundi 30 mars 2019 à 15 h
- Lundi 27 avril 2019 à 15 h
- Lundi 25 mai 2019 à 15 h

c. Diversification comité de gestion du lac

Une discussion est entamée sur la possibilité de diversifier le comité de gestion du lac. Comme le but est l'efficacité du comité, il y a une crainte qu'avec trop d'intervenants, il soit difficile de faire progresser les dossiers. Les membres sont d'accord pour consulter à la pièce divers intervenants (ex. : les entrepreneurs et commerçants) lorsque cela serait pertinent.